

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

procéder à l'élimination conformément aux dispositions locales

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	ROWE Mineralölwerk GmbH	
Rue:	Langgewann 101	
Lieu:	D-67547 Worms	
Téléphone:	+49 (0)6241 5906-0	Téléfax: +49 (0)6241 5906-999
e-mail:	info@rowe-oil.com	
Internet:	www.rowe-oil.com	
Service responsable:	sdb@rowe-oil.com	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Mainz (DE; E) +49 (0)6131-19240**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 2 de 11

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64742-54-7	distillats (pétrole), hydrotraités, lourds, paraffines			60 - <= 100 %
	265-157-1		01-2119484627-25	
	Asp. Tox. 1; H304			
8042-47-5	huile minérale			5 - < 15 %
	232-455-8		01-2119487078-27	
	Asp. Tox. 1; H304			
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine			2,5 - < 5 %
	253-249-4		01-2119488911-28	
	Aquatic Chronic 4; H413			
125643-61-0	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle			1 - < 2,5 %
	406-040-9	607-530-00-7	01-2119830067-43	
	Aquatic Chronic 4; H413			
84605-29-8	Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr), sels de zinc			1 - < 2,5 %
	283-392-8		01-2119493626-26	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H318 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur

Changer les vêtements imprégnés.

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 3 de 11

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas de données disponibles. Il n'est connu aucun danger particulier inhérent à ce produit si l'utilisation est conforme et respecte les consignes indiquées relatives aux mesures de précaution.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

Danger par aspiration: Appeler immédiatement un médecin.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Extincteur à sec. Mousse.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés:

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Acide sulfhydrique (H<sub>2</sub>S).

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. suie

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Porter un vêtement de protection approprié.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13 En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains avant les pauses et

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 4 de 11

à la fin du travail.

Conditions à éviter: formation d'aérosol ou de nébulosité.

**Préventions des incendies et explosion**

Aucune mesures particulières ne sont exigées.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Classe de feu: B (normes DIN/EN: EN2)

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Alimentaire pour l'homme et pour l'animal, Agents oxydants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique. Tenir à l'écart de la chaleur.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

procéder à l'élimination conformément aux dispositions locales

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,62 mg/kg p.c./jour
84605-29-8	Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr), sels de zinc		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	12,1 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	8,31 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,24 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	6,1 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,11 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine	
Eau douce	0,1 mg/l	
84605-29-8	Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr), sels de zinc	
Eau douce	0,004 mg/l	
Eau de mer	0,0046 mg/l	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l	
Sol	0,0548 mg/kg	

**8.2. Contrôles de l'exposition**



### Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

### Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.  
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
 Ne pas inspirer les vapeurs.

### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation:  
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants appropriés.. NBR (Caoutchouc nitrile).

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire . Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
 Couleur: marron  
 Odeur: caractéristique

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

#### Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Pourpoint: ~ -35 °C DIN ISO 3016

Point d'éclair: >200 °C DIN ISO 2592

#### Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 6 de 11

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation: Aucune donnée disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

 Pression de vapeur: <0,1 hPa calculé.  
 (à 20 °C)

 Densité (à 15 °C): ~ 0,85 g/cm<sup>3</sup> DIN 51757

 Hydrosolubilité: pratiquement insoluble  
 (à 20 °C)

**Solubilité dans d'autres solvants**

Solubles dans les hydrocarbures (pétrole.)

Coefficient de partage: non déterminé

 Viscosité cinématique: ~ 10,2 mm<sup>2</sup>/s DIN 51562  
 (à 100 °C)

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: aucune/aucun Solvants

**9.2. Autres informations**

 Teneur en corps solides: 0  
 aucune/aucun

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

 Aucune décomposition thermique dans des conditions de stockage/manipulation/transport appropriées.  
 Début de décomposition à des températures élevées (>65°C): (par ex. H<sub>2</sub>S)

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

possibles avec des oxydants puissants.

Dans des conditions normales, le produit est stable et des réactions dangereuses sont improbables.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucune/aucun

**Information supplémentaire**

Aucune décomposition thermique dans des conditions de stockage/manipulation/transport appropriées.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 7 de 11

**Toxicité aiguë**

Pas de données disponibles

Effet irritant: Ne pas inspirer les gaz/vapeurs.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-54-7	distillats (pétrole), hydrotraités, lourds, paraffines				
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	OECD 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	>5000	Rat	OECD 403
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine				
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	OECD 402
125643-61-0	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle				
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat	

**Irritation et corrosivité**

Effet irritant sur la peau : aucune/aucun

Un contact fréquent ou prolongé avec les yeux peut provoquer leur irritation.

**Effets sensibilisants**

Il peut être présumé que le produit fini n'est pas sensibilisant pour la peau en raison de la très faible teneur en substances sensibilisantes.

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Ce produit n'a pas été classé.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas de données disponibles

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Expériences tirées de la pratique**
**Observations relatives à la classification**

non applicable

**Observation diverses**

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

**Information supplémentaire**

il n'est connu aucun danger particulier inhérent à ce produit si l'utilisation est conforme et respecte les consignes indiquées relatives aux mesures de précaution.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-54-7	distillats (pétrole), hydrotraités, lourds, paraffines					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1000 mg/l	96 h	Fish	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h		OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia	OECD 202	
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OECD 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 600 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >100 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202	
125643-61-0	mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >74 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		
84605-29-8	Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr), sels de zinc					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4,5 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE 203	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 23 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE 202	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,4 mg/l	21 d	Daphnia magna	OCDE 211	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique. Difficilement éliminable de l'eau.

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Le produit est partiellement biodégradable. Il reste des résidus notables.

Les huiles usagées ne doivent être versées ni dans les canalisations d'égouts ni dans les eaux et ne doivent pas pénétrer dans le sol.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine			
	Traitement biologique aérobie	1%	28	
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
84605-29-8	Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr), sels de zinc			
	Traitement biologique aérobie	1,5%	28	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 9 de 11

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
64742-54-7	distillats (pétrole), hydrotraités, lourds, paraffines	@1719.B0172 86 >4
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine	>7,6
84605-29-8	Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr), sels de zinc	0,56

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Autres effets néfastes**

Organismes aquatiques: Pas de données disponibles

Effets dans les stations d'épuration Pas de données disponibles

Pas de données disponibles

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les critères de classement des déchets cités sont des recommandations basées sur l'utilisation probable de la substance qui peuvent éventuellement être remplacés par d'autres chez l'utilisateur.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**
**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 10 de 11

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**
**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)**
**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**
**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Huile moteur. Conserver le récipient bien fermé.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: distillats (pétrole), hydrotraités, lourds, paraffines

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNT RS SAE 5W-30 HC-C1**

Date de révision: 27.08.2020

Page 11 de 11

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la  
(les) section(s): 3,9.**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles servent à décrire notre produit en relation avec les exigences de sécurité et ne garantissent pas de caractéristiques du produit. Nous ne pouvons garantir l'exactitude et l'intégralité des informations.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*